

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 741 Lave Glace antigel - super concentré

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 1 de 9

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

741 Lave Glace antigel - super concentré

UFI: PPH0-C0P2-A00R-5QFJ

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour le nettoyage et l'entretien

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: KAW KIEHL KG  
Rue: Oskar-von-Miller-Str. 1  
Lieu: D-85235 Odelzhausen  
Téléphone: +49 8134 9305-40 Téléfax: +49 8134 5145  
e-mail: info@kiehl-group.com  
Interlocuteur: Département de laboratoire  
Internet: www.kiehl-group.com  
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240  
Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43  
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145  
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59  
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029  
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,  
Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199  
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	5, rue de Londres;	F-67670 Mommenheim	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via San Rocco, 101;	I-16036 Recco (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
KIEHL Hungary Kft.	Felsőipari körút 3/ D	HU-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41
KIEHL Middle East LLC	A8-LIU 48/49 - KIZAD	Abu Dhabi, U.A.E.	Tel. +971 2 550 33 96

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 33 3 83 85 21 92

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Ethyl Alcohol

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 741 Lave Glace antigel - super concentré

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 2 de 9

#### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

conforme à 648/2004/CE: tensioactifs anioniques <5%, solvants hydrosolubles, colorants, parfums

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	Éthanol			50 - < 55 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2; H225			
107-21-1	éthylène-glycol			1 - < 10 %
	203-473-3	603-027-00-1	01-2119456816-28	
	Acute Tox. 4; H302			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

##### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
107-21-1	203-473-3	éthylène-glycol	1 - < 10 %
	dermique: DL50 = 10600 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg		

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Indications générales

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

##### Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

##### Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau.

##### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

Consulter un médecin si nécessaire.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 741 Lave Glace antigel - super concentré

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 3 de 9

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Tout moyen d'extinction possible.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

Éviter le contact avec les yeux.

##### **Pour les non-secouristes**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

##### **Pour les secouristes**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

##### **Pour le nettoyage**

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### **Autres informations**

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une ventilation adéquate.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**741 Lave Glace antigel - super concentré**

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 4 de 9

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Éviter une exposition directe au soleil.  
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

**Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.  
(Voir également section 10)

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Conserver le récipient bien fermé.  
Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
107-21-1	Ethylèneglycol (vapeur)	20	52		VME (8 h)	
		40	104		VLE (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Non demandé.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection de la peau**

Non demandé

**Protection respiratoire**

Non demandé

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: bleu  
Odeur: plaisante

**Testé selon la méthode**

Point de fusion/point de congélation: <-40 °C  
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >78 °C  
Inflammabilité  
solide/liquide: non applicable  
Limite inférieure d'explosivité: 4 vol. %  
Limite supérieure d'explosivité: 15 vol. %

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**741 Lave Glace antigel - super concentré**

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 5 de 9

Point d'éclair:	23 °C
Température d'auto-inflammation:	non applicable
Température de décomposition:	indéterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	env. 7,0 K-QP1012C
Viscosité cinématique:	indéterminé
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	indéterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	indéterminé
Pression de vapeur:	env. 57,3 hPa
Densité (à 20 °C):	0,92 g/cm <sup>3</sup> K-QP1012E
Densité de vapeur relative:	>1

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Non-explosif

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

env. 425 °C

Propriétés comburantes

Sans rapport

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

env. 3,4

Teneur en corps solides:

indéterminé

Point de sublimation:

non applicable

Point de ramollissement:

non applicable

Point d'écoulement:

non applicable

Viscosité dynamique:

indéterminé

Durée d'écoulement:

indéterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.2. Stabilité chimique**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas exposer a des températures supérieures à 30 °C.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants (Peroxydes, Acide nitrique)

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 741 Lave Glace antigel - super concentré

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 6 de 9

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
107-21-1	éthylène-glycol				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	DL50 10600 mg/kg	Lapin	GESTIS	

#### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ces informations ne sont pas disponibles.

##### Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
107-21-1	éthylène-glycol	-1,36

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Ce produit ne contient pas de dérivés organohalogéniques adsorbables (AOX), ni de substances pouvant former des composés halogénés AOX.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 741 Lave Glace antigel - super concentré

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 7 de 9

#### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **Information supplémentaire**

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1265 mg O2/g.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations d'élimination**

Vider soigneusement les bidons.

Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

##### **Code d'élimination des déchets - Produit**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

##### **Code d'élimination des déchets - Résidus**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 1170

##### **d'identification:**

##### **14.2. Désignation officielle de**

ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

##### **transport de l'ONU:**

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le**

3

##### **transport:**

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

144 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

30

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

#### **Transport maritime (IMDG)**

##### **14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 1170

##### **d'identification:**

##### **14.2. Désignation officielle de**

ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

##### **transport de l'ONU:**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 741 Lave Glace antigel - super concentré

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 8 de 9

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 144, 223  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-E, S-D

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans rapport

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 3, Inscription 40

##### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3 / 6 / 7 / 8 / 12

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**741 Lave Glace antigel - super concentré**

Date de révision: 12.12.2022

Code du produit: c7410\_sd

Page 9 de 9

DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*